

Vrai et faux individualisme¹ de Friedrich August Hayek

Guillermo Kozlowski

Méconnaître le contenu des textes théoriques du néolibéralisme peut être profondément handicapant pour ceux qui s'intéressent à la question sociale. Faute de repérer et comprendre comment il est pensé par ses partisans, le néolibéralisme apparaît comme une vague insaisissable, ou plus grave, comme un mouvement naturel.

Friedrich Hayek est l'un de ses plus brillants penseurs. A travers l'étude de son texte « Vrai et faux individualisme », nous allons tenter de comprendre la finesse de son travail, de ses lignes de forces, qui soit dit en passant, n'apparaissent pas toujours à l'endroit attendu.

Pourquoi déterrer le vieux texte d'un des pères du néolibéralisme ? Que pourrait nous apprendre « Vrai et faux individualisme »² de Friedrich August Hayek, une communication de 1945 à l'Université de Dublin ?

Son intérêt, me semble-t-il, tient principalement en deux analyses assez inattendues. D'abord, il contient une critique forte de l'individualisme, ou plutôt d'une de ses formes. Ensuite, sur base de cette critique, Hayek réévalue le rôle de l'État en ces termes : « Les principes individualistes peuvent parfaitement justifier d'autres fonctions (non coercitives) de l'État que la seule police du droit civil et du droit pénal »³.

N'est-il pas surprenant de rencontrer une justification du rôle structurant d'un État chez ce penseur libéral ? Cette opinion ne va-t-elle pas à l'encontre du discours néolibéral habituellement admis ? Certes. Mais plus encore, ce rôle structurant nous fournit un axe pour travailler une question très actuelle : la politique sociale de l'État sous sa forme d'État social actif, forme devenue dominante en Belgique depuis une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, toute politique sociale d'État -ou qui apparaît comme telle- est immédiatement perçue comme une concession accordée par le néolibéralisme et comme une politique qui diverge de la logique du capital. Un tel point de vue guide de nombreuses actions et justifie bien des compromis et

1 HAYEK Friedrich, « Individualism : True and False » (Vrai et faux individualisme) ; prononcé à University College, Dublin, le 17 décembre 1945. Originellement édité par Hodge, Figgis & Co., Ltd., Dublin, et B. H. Blackwell, Ltd, Oxford, 1946. Texte publié en anglais dans FRIEDRICH Hayek, *Individualism and economic order*, Chicago Press, 1948.

2 HAYEK, Friedrich, *op. cit.*

3 HAYEK, Friedrich, *op. cit.*

des renoncements. Le texte de Hayek permet d'entrevoir que ces considérations sont un rien simplistes.

La proposition est de regarder en deçà: comment cela fonctionne ? Avec quelles logiques ? Dans quelles limites? Avec quelles oppositions ? Sont-elles porteuses de conflits et éventuellement de quels points d'inflexion ? Nous proposons donc d'adopter un regard critique, et ce, non pas pour défendre le consensus, mais, au contraire, pour trouver les vrais conflits.

Nous soulèverons ces questions en suivant les deux mouvements du texte de F. A. Hayek. Premièrement, sa critique de l'individualisme et deuxièmement nous regarderons certaines de ses conclusions avec en filigrane, cette question : ses propos correspondent-ils à des logiques actuelles, notamment présentes dans la concrétisation de l'État social actif ?

L'individualisme

Tout d'abord, il faut noter que le texte date de 1945, à savoir à l'issue directe de la guerre. Cette période de reconstruction fut propice aux re-fondations. Et c'est justement notre monde, celui dans lequel nous vivons, qui est en train d'être mis en place.

En 1945, la position d'Hayek, bien que connue des économistes, est très minoritaire. Elle jouit cependant d'un certain prestige, notamment en Allemagne de l'Ouest car Hayek fut radicalement opposé au nazisme. En effet, il dut s'exiler pendant toute la durée de la guerre. Elle commencera à vraiment s'implanter fin des années 1970. Ces délais, assez longs, méritent d'être soulignés. Peut-être est-il important de remarquer que les logiques néolibérales ne sont pas arrivées du jour au lendemain. Certes, elles se sont imposées, mais elles ne se sont pas installées comme une évidence⁴.

A l'époque, le néolibéralisme est tellement peu évident que la première partie du texte est réservée à la précision de ses bases mêmes : « Il n'y a pas de terme politique qui ait plus souffert que celui "d'individualisme". Non seulement il a été réduit à une caricature méconnaissable par ses adversaires - et on devrait toujours se rappeler, à propos des idées politiques aujourd'hui passées de mode, que la plupart de nos contemporains ne les connaissent que par la description que leurs ennemis en font - mais on l'a utilisé pour décrire des attitudes différentes vis-à-vis de la société, opinions qui ont aussi peu en commun entre elles qu'avec celles qu'on leur oppose traditionnellement »⁵.

Ainsi, pour commencer, il différencie deux manières, distinctes et opposées, de penser l'individu. Chacune est issue d'une tradition politique et philosophique différente et de traditions pourtant loin d'être étanches l'une à l'autre: la pensée cartésienne et les penseurs libéraux britanniques.

Il relève donc deux approches de l'individualisme : « La différence entre cette vision des choses qui explique la plus grande part de l'ordre visible dans les affaires humaines, comme le résultat inattendu

4 Peut-être qu'un travail de longue haleine, minoritaire, sans résultat immédiat, sera aussi nécessaire pour élaborer une alternative au néolibéralisme.

5 HAYEK Friedrich, *op.cit.*

des actions individuelles, et l'autre vision qui attribue tout ordre observable à un dessein délibéré, est la première grande différence entre le **véritable** individualisme des penseurs britanniques et le **prétendu** individualisme de l'école cartésienne. Mais ce n'est là qu'un des aspects de la différence bien plus vaste entre une vision des choses qui attribuent dans les affaires humaines une faible part au rôle de la raison, qui affirme que **l'homme est parvenu là où il est malgré le fait qu'il n'est que partiellement guidé par la raison**, et que sa raison personnelle est fort limitée et imparfaite, et une vision des choses qui postulent que la Raison (avec un grand R) éclaire toujours parfaitement, avec la même intensité, tous les humains, que **tout progrès de l'homme est le résultat direct de la raison individuelle** et qu'il est donc soumis à son contrôle. On pourrait même dire que la première résulte d'une conscience aiguë des **limites** de l'esprit individuel, qui entraîne une attitude d'**humilité** face aux processus impersonnels et anonymes de la société, grâce auxquels les gens contribuent à créer des choses qui dépassent leur entendement, alors que la seconde est le produit d'une croyance excessive dans les **pouvoirs** de la raison individuelle, avec le **mépris** qui en découle pour tout ce qui n'a pas été consciemment élaboré ou ce qu'elle ne peut pas entièrement expliquer ».

Critique de l'individualisme rationaliste

Donc, comme dit précédemment, Hayek distingue deux types d'individualisme. Le premier est centré sur l'idée que l'homme est avant tout rationnel, qu'il peut, qu'il doit et qu'il va, en fin de compte, devenir lui-même entièrement raisonnable. Devenir l'être raisonnable lui permettra de maîtriser la nature et de fabriquer une société rationnelle. L'ordre observable est le fruit de la raison, c'est, entre autres, l'individualisme de la Révolution française (bien entendu, la Révolution française ne se réduit pas au rationalisme). La deuxième est une vision plus restreinte de l'individualisme, les individus agissent chacun de leur côté, sans suivre une raison universelle, mais selon une raison individuelle dont la portée est relativement étroite.

Hayek critique le courant cartésien. Il affirme que les hommes ne sont pas rationnels ou ne le sont qu'en partie. Et il ne lui faudra pas chercher très loin pour trouver des exemples. Ses compatriotes, issus d'un peuple réputé comme des plus rationnels, des plus instruits, des plus avancés technologiquement d'Europe, ont produit le régime nazi. L'éducation n'immunise pas contre la barbarie lorsqu'elle veut imposer une raison. Sans même entrer dans les extrêmes, il avance que notre manière d'influencer la société est loin d'être rationnelle. Pour lui, la société est la résultante inattendue d'un ensemble de « processus impersonnels » que personne ne maîtrise ni ne peut maîtriser. Bien plus, toute tentative de maîtrise totale pourrait conduire un État à un régime semblable au nazisme. Ainsi, en pleine Deuxième Guerre mondiale, Hayek a reproché à l'Angleterre de combattre le nazisme en Allemagne tout en instaurant un système qui mènerait, selon lui, l'Angleterre au nazisme : il faisait allusion à l'assurance sociale préconisée par le rapport Beveridge...

Hayek soulève quelque chose d'intéressant pour analyser des phénomènes très contemporains. Selon lui, nos actes, nos actions possibles, sont toujours déterminées par des événements, des mécanismes, dont nous n'avons seulement qu'une connaissance partielle. Attardons-nous tout simplement sur l'irruption du téléphone portable... N'a-t-il pas changé notre monde, aussi bien dans le domaine public que privé ? N'a-t-il pas modifié la frontière entre les deux ? Cette technique a changé fondamentalement de nombreux comportements quotidiens. Et personne n'a réellement maîtrisé le phénomène. Les objectifs de ses concepteurs étaient certainement beaucoup plus

limités ! En tout cas, ils ne pouvaient prévoir les agencements qu'allait engendrer cette technique. L'irruption du portable est bien le « résultat inattendu d'une action ».

La critique de F. Hayek vise les « dérives collectivistes » de l'individualisme rationaliste. Pour lui, toute tentative de « rationaliser la société » dérivera assurément vers le collectivisme. Pourtant, nous aurions tort d'associer sa critique de « l'individualisme rationaliste » à celle de la gauche en général. Les choses sont un peu plus complexes. De fait, Marx critiquait de façon assez similaire l'individualisme rationaliste : « Les mêmes Hommes qui établissent les rapports sociaux conformément à leur productivité matérielle, produisent aussi les principes, les idées, les catégories, conformément à leurs rapports sociaux. Ainsi ces idées, ces catégories, sont aussi peu éternelles que les relations qu'elles expriment »⁶. Les idées sont situées, elles ne sont pas valables partout et pour tous.

Retenons de cet extrait l'irruption d'une certaine complexité. Hayek déplore un rationalisme qui simplifie trop les choses. Le rationalisme universaliste, n'est qu'une connaissance partielle des mécanismes dans lesquels nous nous trouvons, c'est cette ignorance de la complexité concrète qui lui permet de faire des généralisations.

Le rationalisme oscillera ainsi entre l'observation désabusée d'un réel imparfait et la tentation de le forcer à être « comme il devrait ». Il pourra même emprunter une extrême violence lorsqu'il est en mesure d'imposer sa raison.

L'individualisme non-rationaliste

A cet individualisme rationaliste, Hayek oppose l'individualisme non-rationaliste ou l'individualisme **vrai** : « ... son postulat essentiel est en fait différent (de celui du rationalisme), à savoir qu'il n'existe aucun autre moyen de s'assurer des phénomènes sociaux que de **comprendre les actions que les individus entreprennent vis-à-vis des autres**, dans l'idée qu'ils se conduiront d'une certaine façon »⁷.

La société selon Hayek est la résultante de ces comportements, mais, il faut la comprendre comme une résultante inattendue, non programmable. Son approche apparaît comme relativement neutre, dans la mesure où elle s'attache à décrire essentiellement un mode de connaissance, un mode de compréhension du monde. Pourtant, toute méthode visant à appréhender le monde va valider ou invalider des types de savoirs, va permettre ou empêcher des actions. Justement, dans la suite de son texte, Hayek dégagera les actions pertinentes liées à ce mode de connaissance.

« Il est un fait intellectuel indiscutable et bien plus important que cette attitude morale, qu'on pourrait imaginer de modifier: un fait que personne ne peut espérer changer et qui fournit à lui seul une base suffisante aux conclusions des philosophes individualistes. C'est la limitation par nature des informations et des intérêts de l'homme, le fait qu'il ne peut pas connaître plus qu'une petite fraction de la société et qu'il ne peut, par conséquent, avoir pour raison d'agir que les effets immédiats de ses actions dans la sphère dont il a connaissance »⁸.

6 MARX Karl, *Misère de la philosophie*, 1846, réédition Éditions sociales (1977), p119.

7 HAYEK Friedrich, *op. cit.*

8 HAYEK Friedrich, *op cit.*

Certes, ce penseur libéral estime qu'une connaissance peut évoluer, grandir, s'étendre... Que, certes, ses frontières peuvent varier selon les individus, mais elle demeurera toujours limitée. Alors, d'après ce constat, comment peut fonctionner une société ?

La solution proposée par Hayek

Les individus

Comme le savoir de chacun est, par essence, limité, il ne serait ni possible, ni souhaitable, d'exiger des individus qu'ils prennent en compte l'ensemble de la société dans leurs actions. Cependant, c'est la nature même de leurs connaissances limitées qui les poussent à s'engager dans toutes sortes de voies, qui seront autant d'expériences.

« Pour que l'homme mette en œuvre les dons qui sont les siens, sa sphère de responsabilité ne peut être déterminée que par le résultat de ses activités et de ses prévisions »⁹.

L'économiste déclare l'homme responsable -dans le sens d'exercer une responsabilité ou d'avoir un pouvoir de décision- de ce qui résulte directement de son activité et de ce que chacun peut prévoir. L'individu détient donc une responsabilité sur ce dont il maîtrise le fonctionnement, comprend et prévoit l'évolution.

« Les positions centrales de l'individualisme me semblent entraîner dans ce domaine des règles générales qui sont très généralement applicables. Chacun doit utiliser sa propre information particulière et ses talents propres pour promouvoir les objectifs qui comptent pour lui, il doit, ce faisant, contribuer le plus possible à satisfaire des besoins qu'il ne connaît pas : il en découle évidemment tout d'abord qu'il doit disposer d'un domaine de responsabilités clairement délimité et ensuite que l'importance relative qu'ont pour lui les différents résultats qu'il pouvait atteindre doit correspondre à l'importance relative pour les autres des effets de son action les plus lointains et dont il n'a pas connaissance »¹⁰.

Deux questions se superposent alors: comment déterminer la sphère de responsabilité de chacun et comment obtenir que des démarches individuelles s'accordent entre elles dans le cadre d'une société ?

Le marché

Qui, de manière impartiale, est à même de décider de ce qu'un individu maîtrise ou non ? Et surtout comment le « bien commun » peut-il intervenir dans ce processus ? La réponse néolibérale octroie ce double rôle au marché.

Hayek fournit diverses explications : « Ce que les économistes ont compris pour la première fois, était que le marché, tel qu'il s'est développé, était un moyen efficace pour faire participer l'homme à un processus plus complexe et plus étendu qu'il n'en peut saisir et que c'était "grâce au marché" qu'on pouvait le faire participer "à des buts qui n'avaient aucune part dans son intention". Il était presque inévitable que les auteurs classiques se servent d'un langage qui devait nécessairement

9 HAYEK Friedrich, *op cit.*

10 HAYEK, Friedrich, *op cit.*

conduire à des malentendus en expliquant leur thèse ; cela leur valut la réputation d'avoir prôné l'égoïsme. Nous en découvrons rapidement la raison si nous essayons de reformuler l'argument exact en langage simple. Si pour résumer nous disons que les gens sont guidés et doivent être guidés dans leurs actions par leurs intérêts et leurs désirs propres, on déformera immédiatement ces propos pour leur faire dire que les gens doivent exclusivement s'occuper de leurs besoins personnels ou de leurs intérêts égoïstes, alors que ce que nous voulons dire est qu'ils devraient avoir le droit de rechercher tout ce qui leur paraît désirable à eux »¹¹.

Toujours d'après lui, le marché, comme processus social, permet de transformer les intérêts individuels en intérêts collectifs. Il décrit le mécanisme suivant : chaque individu entreprend des actions suivant la somme de ses connaissances, ses désirs, des processus impersonnels. Le marché fonctionnerait comme une sorte de filtre, en limitant ou en amplifiant le champ de certaines actions et en empêchant le développement d'autres.

Il estime qu'en définitive, personne ne sait véritablement ce qui est bon ou pas pour l'intérêt commun. Cette ignorance du « bien commun » a pour origine la limitation du savoir de tous. Il est trop circonscrit, trop partiel pour y arriver. La seule manière de l'approcher serait de tester, d'expérimenter tout sur le marché.

« Personne ne peut savoir qui est le meilleur juge, et que le seul moyen de le découvrir est de passer par un processus social dans lequel chacun a le droit d'essayer pour voir ce dont il est capable. L'hypothèse essentielle, là comme ailleurs, est que les talents et les aptitudes des gens sont infiniment variables, et que par conséquent chacun ignore la plus grande part de ce que savent tous les autres membres de la société pris ensemble »¹².

Le concept de sphère de responsabilités de chacun se pose comme élément central de l'individualisme d'Hayek. « Il faut que la **sphère de responsabilité** dont j'ai parlé plus haut soit ainsi faite qu'elle inclue aussi complètement que possible tous les effets directs de ses actions sur la satisfaction procurée aux autres par les choses dont il a la maîtrise »¹³.

Cette sphère de responsabilité de l'individu est donc délimitée par le marché, mais pas seulement...

L'État

On pourrait penser que, si la société est une addition de sphères de responsabilité, déterminées et mises en relation par leur participation commune au marché, il ne resterait plus de place pour l'intervention de l'État. C'est la thèse des libéraux classiques, mais pour Hayek et les économistes néolibéraux, c'est loin d'être le cas :

« Il est un contraste fondamental entre la subordination à des règles dont la fonction principale est d'informer l'individu sur la sphère de responsabilité où il construira sa propre vie, et la subordination à des injonctions imposant des devoirs particuliers.(...) L'essentiel n'est pas qu'une sorte de principe d'action sous-tende les actes de l'État, mais que son rôle doit se limiter à faire respecter par les individus des principes connus par eux, et dont ils peuvent tenir compte dans leurs propres décisions.

11 HAYEK Friedrich, *op cit.*

12 HAYEK Friedrich, *op cit.*

13 HAYEK Friedrich, *op cit.*

Cela veut dire, en outre, que ce ne sont pas des conséquences indirectes et éloignées de ses actes qui doivent déterminer ce que l'individu a ou n'a pas le droit de faire, mais les circonstances immédiates et directement observables qu'on peut s'attendre à lui voir connaître. Il doit disposer de règles relatives à des situations types, définies d'une façon accessible aux acteurs et sans égard pour les effets à distance de leurs actions dans chaque cas précis »¹⁴.

Pour lui, seul le résultat des actions, mises à l'épreuve du marché doit déterminer les limites de la sphère de responsabilité de chacun. Dans ce domaine, l'État ne doit jamais s'immiscer. Par contre, l'État devrait établir des règles générales dans trois domaines :

- Informer les individus sur les frontières de l'espace où ils devront faire leur vie : les éduquer à s'occuper de leur sphère de responsabilité.
- Veiller à ce que les actions des individus restent bien dans la sphère qu'ouvre leur connaissance du monde.
- Élaborer des situations-types.

Une frange de la population rechigne à penser en termes de sphère de responsabilité, ou tout simplement ne sait pas le faire. Les causes sont autant sociales, culturelles, politiques, religieuses que psychologiques. Ils constituent ainsi un milieu potentiellement accueillant pour contester le système, motif premier de s'en occuper. Mais, plus encore, et cela constitue une des grandes découvertes du néolibéralisme, cette frange de la population peut devenir très utile.

Un État au service du néolibéralisme ?

Il faut commencer par « convaincre » les gens de s'occuper de leur sphère de responsabilité. Mais un constat s'impose : il est difficile de demander à quelqu'un en difficulté de juger lui-même de sa situation. Et c'est d'autant plus compliqué qu'il serait impossible alors d'évaluer sa conduite. D'où la nécessité, pour Hayek, de simplifier un peu les choses et d'établir des situations-types auxquelles correspondraient des comportements optimaux. Ces situations-types – sorte de modèle idéal de comportement dans une situation extraite de son contexte – sont utilisées aujourd'hui en Belgique et ont pris la forme des « parcours » : d'intégration, de recherche d'emploi, etc. Ces parcours seront évalués en permanence, non pas quant à des résultats précis, mais sur les démarches entreprises.

Et, si ? Et si pour le SDF, le droit à l'asile de nuit était conditionné à la présentation d'un projet d'intégration ? Et si les apprenants des cours d'alpha étaient amenés à penser en termes de compétences ? Et si l'autonomie des prisonniers devenait un objectif dans l'organisation d'une prison ? C'est-à-dire, dans les termes d'Hayek, et si les SDF intégraient la nécessité de penser en termes de sphère de responsabilité et étaient contraints à le prouver en permanence ? Et si les apprenants d'un cours d'alphabétisation appréhendaient l'écriture comme addition d'un nombre de compétences bien déterminées ? Ouvrant sur des tâches, elles aussi bien déterminées, observables et évaluables.

Les situations types procèdent d'un processus d'autonomisation. Cette volonté, valable pour l'ensemble de la politique sociale, fonctionne de la manière suivante : tout d'abord elle détermine

14 HAYEK, Friedrich, *op cit.*

une situation-type en tentant de répondre à cette question : qu'est-ce qu'être autonome pour une certaine catégorie d'individus ? Puis, elle découpe cette autonomie en un certain nombre de démarches évaluables. Pour finir, elle évalue en continu et module les exigences sur chaque individu. On le voit, ces trois niveaux fonctionnent de concert, ils constituent une sorte de parcours sans fin, car il ne fait que déboucher sur d'autres parcours. L'autonomie est toujours un manque d'autonomie. Notre connaissance est toujours trop partielle.

Se penser en termes d'une sphère de responsabilité, comprendre quelle est la situation-type - sorte de modèle idéal - qui s'y rattache, chercher les compétences qui nous y sont indispensables, rentrer dans un parcours adapté évaluer son évolution personnelle, adapter (moduler) le parcours en conséquence, comprendre dans quelle situation-type nous nous trouvons... Il se tisse ainsi un mécanisme de feed-back permanent avec le pouvoir.

Revenons à notre frange de la population peu encline à penser en termes de responsabilités. Selon Hayek, le pouvoir ne doit pas s'occuper de répression, laquelle ne devrait intervenir qu'en dernier ressort, car coûteuse, inefficace et hasardeuse. En effet, le principal n'est pas d'empêcher des gens d'agir mais de les contraindre à agir d'une certaine manière. L'État doit agir selon des principes généraux et laisser au marché le soin de régler tous les cas particuliers. Il doit se limiter à fournir ces principes généraux, c'est-à-dire à présenter un projet, à donner des objectifs évaluables, à permettre aux individus de connaître leurs propres situations-types.

En quelque sorte, l'État doit constituer un cadre propice et respectueux du marché. Toutefois, ce cadre a une importance considérable ! Sans lui, le marché aurait de sérieuses difficultés à se développer !

Les changements opérés par le passage à l'État social actif ne tiennent pas tant dans l'aide fournie que dans le type de comportement attendu. Autour de cette omniprésente notion d'autonomie, ce qui apparaît sans cesse est la nécessité de déterminer sa sphère de responsabilité, et d'avoir des actions conformes à son domaine d'action. Un chômeur doit chercher un travail. Au fond, le problème n'est pas qu'il ait un travail et qu'il sache l'accomplir. Mais, l'évaluation et l'injonction est qu'il sache en chercher, qu'il sache se positionner comme chercheur d'emploi. C'est cela s'occuper du cadre, du général et laisser le particulier au marché. L'objectif est bien d'activer un **comportement** de recherche d'emploi, l'État peut s'occuper du général, mais pas du particulier...

C'est simplement une esquisse, mais ce qui est significatif est qu'il y a une politique sociale néolibérale.

Conclusion : penser le commun

Le texte d'Hayek s'ouvre sur une critique de l'individualisme rationaliste et son incapacité à penser la complexité. Ceci dit, nous pourrions aussi lui adresser le même reproche lorsqu'il propose l'établissement de « situations-types ». Qu'est-ce que la situation-type d'un chômeur ? Qu'est-ce que la situation-type d'un élève ? Tout autant que le rationalisme, cette lecture du réel refuse de prendre en compte les situations concrètes, et donc fondamentalement complexes, dans lesquelles nous vivons.

Or, pour lui, ces situations-types sont indispensables pour agir dans un monde complexe. Il affirme que l'étendue du savoir des gens trouve sa limite dans ce qu'ils peuvent eux-mêmes maîtriser et prévoir.

Mais il n'aborde pas des points pourtant essentiels. Ni sur la possibilité, ni sur la nécessité, et encore moins sur les conséquences.

D'une part, la mise en place de situations-types exige d'accepter que quelques informations suffisent à les décrire entièrement. Plus généralement, il nous oblige à penser que tout ce qui existe dans une situation est visible et quantifiable. Pratiquement, il nous faudrait accepter l'idée que quelques indicateurs, quelques statistiques et un peu de calcul de probabilités et beaucoup de « bon sens », peuvent, à court terme du moins, décrire entièrement une situation. Et, surtout, il nous faudrait nous contenter que ces données permettent de calculer le comportement offrant la plus grande espérance d'obtenir un résultat attendu : obtenir un emploi, guérir quelqu'un, séduire sa voisine, ou être élu Président de la République.

D'autre part, les situations-types ne deviennent nécessaires qu'après avoir admis le postulat suivant : toute action dans la complexité est impossible. Pourtant, si penser en termes de situations-types offre une prise sur le monde, c'est seulement parce que ces dernières sont bâties sur des résultats attendus dans des parcours évalués. Or, seul un élément sera indéniablement prévisible : tout le monde s'adaptera aux modes d'évaluations proposées. D'autant plus avec le postulat de base que seul existe la matière évaluée. Ainsi, ces évaluations permanentes et ces parcours imposés - qui serviront de base à de nouvelles évaluations - créent une formidable normalisation. Le monde devient alors prévisible et ce, non pas parce que nous arrivons enfin à le comprendre, mais parce que nos actions sont normalisées, et du coup notre regard aussi¹⁵.

Inversement, la complexité n'est nullement incompatible avec l'action, bien au contraire. Les sociétés ne seront jamais réductibles à une addition de problématiques individuelles. Par exemple, un individu parle une langue, porte une histoire qui détermine chez lui certaines problématiques face auxquelles il doit s'affirmer, il se meut dans un corps qui lui impose un certain point de vue, etc. Au-delà des possibilités d'emploi qu'une langue procure à son locuteur, son usage implique aussi une certaine vision du monde. Tout cela est complexe, interagit, se modifie en même temps. Personne n'aura de prise sur cette complexité car une situation ne pourra jamais décrire entièrement et encore moins être entièrement maîtrisée.

Mais en même temps, cette complexité ouvre vers une connaissance, vers une action commune. Les gens, nous tous, nous avons un savoir sur ce qui est commun parce que nous sommes traversés en permanence par ces problématiques qui nous dépassent.

Il y a, par exemple, dans l'expérience de la précarité un savoir sur le travail, sur notre société, sur la formation. Un savoir possible, simplement parce qu'ils sont affectés en permanence par toutes ces questions, parce que la manière dont ils sont touchés permet d'élaborer une connaissance sur ce qui les affecte. Il y a un savoir personnel sur ce qui affecte chacun, dont s'occupent souvent les psychologues, dont le nombre s'est démultiplié dans le travail social. Il y a un savoir statistique sur

15 Au passage il faut noter que le résultat est totalement à l'opposé d'une quelconque multiplicité créative.

cette manière d'être affecté. Mais il y a un savoir politique - dans le sens d'un savoir non-personnel, lié à une action possible dans la société - qui ne demande qu'à être travaillé, valorisé, diffusé. C'est par exemple ce savoir qui a permis à des fous, des infirmiers psychiatriques, des proches et des intellectuels de lancer les hypothèses de l'antipsychiatrie, qui a permis aux ouvriers de faire émerger l'hypothèse de la lutte de classes...

Ce savoir ne permettra pas de prédire, ni de maîtriser le réel. Par exemple, disposer d'un savoir sur la précarité n'est pas forcément lié à une capacité à trouver du travail. Ce savoir ne peut rentrer dans la « sphère de responsabilité » d'un individu telle qu'Hayek l'a proposé, mais plus largement telle qu'on l'imagine, de manière sociale active, aujourd'hui. Dans les situations-types, disparaît la capacité à s'occuper de ce qui nous affecte.

Hayek a sans doute raison d'affirmer que le monde est bien trop complexe pour pouvoir déterminer un bien commun valable dans toutes les situations, pour tous et pour toujours. Mais au fond, ses propositions sont encore plus normatives, car elles nous enjoignent à ignorer ce qui est commun.